



1er septembre 2021

Communiqué de presse

Les premiers capteurs de CO2 installés dans les crèches de la Communauté de communes de L'Île-Rousse-Balagne

Sollicitée par les professionnels de santé dans le cadre du contexte sanitaire actuel, la Communauté de communes de L'Île-Rousse-Balagne a souhaité s'associer à Qualitair Corse pour la surveillance de la qualité de l'air dans ses établissements accueillant du public sensible. L'installation de capteurs de dioxyde de carbone a donc débuté dans les crèches de la Communauté de communes. Ces appareils permettront d'avoir, en temps réel, des informations sur la qualité de l'air intérieur et de déterminer la fréquence d'aération nécessaire.

Des communes suivent déjà cette démarche pour une installation dans les écoles ces prochains jours.

Une convention de partenariat entre la Communauté de communes de L'Île-Rousse-Balagne et Qualitair Corse a été signée afin de permettre :

- De mettre en œuvre les obligations de surveillance réglementaires de la qualité de l'air intérieur dans les lieux recevant du public,
- Sensibiliser le personnel et les citoyens en organisant avec Qualitair Corse des actions de sensibilisation,
- Équiper les structures d'appareils de mesures permettant des évolutions comportementales en lien avec une meilleure gestion de la qualité de l'air intérieur des bâtiments.

Contact

Lieu-dit Lergie, RT 50, 20250 Corte

Tél : 04 95 34 22 90

info@qualitaircorse.org

www.qualitaircorse.org

